

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

22 septembre 2020

Date d'affichage :

5 octobre 2020

L'AN deux mille vingt, le 28 septembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, M. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mmes ROUSSEL, STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

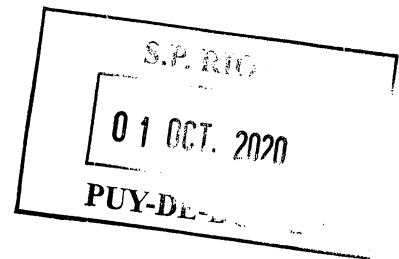
Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Monique STORKSEN

Mme Karine PARRAIN, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Charles BRAULT

M. Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Pierre CHASSAING

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Monique STORKSEN



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2020**

QUESTION N° 31

OBJET : 12 rue Gilbert Romme : avenant au bail de location précaire au profit du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne (CENA), attribution de surfaces supplémentaires

RAPPORTEUR : Anne VEYLAND

Question étudiée par la Commission n°2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 15 septembre 2020 et par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 16 septembre 2020.

L'immeuble situé au 12 rue Gilbert Romme possède au rez-de-chaussée droit des bureaux dont la Commune est propriétaire, pour une surface d'environ 242 m². Une partie de 166 m² environ est louée au Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne (CENA) depuis le 1^{er} mai 2017. Suite au départ du Syndicat d'Adduction d'eau potable de la Région de Riom (SAEP) au 10 octobre 2020, une partie de 65 m² environ de bureaux sera vacante.

Le CENA, accueillant de nouveaux personnels, a fait part à la Commune d'un besoin de surfaces supplémentaires.

Une mise en location des locaux libérés par le SAEP est donc possible, moyennant la signature d'un avenant au bail du 1^{er} mai 2017 afin d'indiquer les nouvelles surfaces attribuées au CENA et la modification du montant du loyer et des charges en découlant.

Le CENA versera désormais un loyer mensuel d'un montant de 865,35 € et une provision mensuelle sur charges de 250 € pour une surface totale de 231 m².

Le Conseil Municipal est invité à autoriser la signature d'un avenant au bail de location précaire avec le CENA joint en annexe. Le caractère précaire de la convention est justifié par la prescription de démolition portée au plan de sauvegarde et de mise en valeur sur la partie centrale du local (ancienne partie « accueil » de la Mission Locale).

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la location de 65 m² supplémentaires au CENA dans les locaux du 12 rue Gilbert Romme, dans les conditions fixées par l'avenant au bail de location précaire joint en annexe à la présente délibération,
- autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en conséquence.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 septembre 2020

Le Maire,

Pierre PECOUL

